

## VIARMES

La commune de VIARMES est une commune urbaine dont le tissu est accolé à celui d'Asnières-sur-Oise. La maîtrise de l'urbanisation apparaît comme un objectif prioritaire pour la commune.

En ce sens, il conviendrait de :

- rechercher un aménagement paysager qualitatif et cohérent de la frange bâtie est aux lieux-dits "Le Fréval", "La Planchette", etc. ;
- maintenir des "respirations" dans le tissu bâti ;
- rechercher un aménagement qualitatif pour la zone d'activités intercommunale de "L'Orme" (avec le concours de la commune voisine de Belloy-en-France) et son extension, situées sur le plateau et ayant un fort impact environnemental et paysager.

D'autre part, il conviendrait de :

- requalifier la traverse du bourg, le long de la RD 909, et l'entrée nord de l'agglomération ;
- inscrire la zone d'équipements sportifs dans un environnement paysager qualitatif ;
- mettre en œuvre toutes mesures afin de résorber le mitage en limite des communes limitrophes.

### Localisation des "méristèmes" :

La ville de Viarmes est fortement contrainte au sud et à l'ouest par le relief (coteaux et talwegs) et à l'est par le corridor écologique entre le bois Bonnet et le massif de Carnelle. Elle est, d'autre part, limitée par les zones urbanisées d'Asnières-sur-Oise et bordée au nord et à l'est par le site classé de la vallée de l'Ysieux. Un seul site d'extension potentiel du bâti est susceptible de permettre un développement modéré de l'habitat, hors du tissu bâti, au lieu-dit "Le fréchet". Un autre site est susceptible de permettre une éventuelle extension accompagnant la réhabilitation de la zone d'activités de l'Orme.

**ORIENTATION DU NOMBRE DE LOGEMENTS RÉALISABLES PAR LA COMMUNE POUR LA DURÉE DE LA CHARTE (10 ANS) = 100**

**NOUVELLES ZONES D'ACTIVITÉS ENVISAGÉES HORS DU TISSU EXISTANT = EXTENSION/RÉHABILITATION DE LA ZONE D'ACTIVITÉS DE L'ORME**

### Informations complémentaires :

*Site d'intérêt écologique N° 46 "Nord-ouest du massif de Carnelle"*

*Corridor écologique Chantilly/Carnelle*

*Unité paysagère N° 16 "Vallée de l'Ysieux aval et agglomération Viarmes/Asnières"*